

# **BILAN DU PASSAGE DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE EN COMMISSION SPÉCIALE**

**UN CLIMATOMÈTRE QUI STAGNE DANS LE ROUGE...  
L'AMBITION CLIMATIQUE DE NOS MESURES  
AUX ABONNÉS ABSENTS !**



Après 2 semaines d'examen du projet de loi Climat et Résilience par les députés de la Commission spéciale, l'ambition climatique de nos 15 mesures se situe entre 0 et 20%.

Le constat est sans appel : le texte de loi crée 19 nouveaux rapports mais ancre peu de choses dans le concret. Le duo formé par le rapporteur sur chacune des thématiques avec le ministre présent en commission spéciale, tous deux rendant un double "avis défavorable" presque systématique sur chacun des amendements, laisse peu de chance aux propositions de la majorité comme de l'opposition.

Par ailleurs, le débat parlementaire s'est déroulé dans des conditions pour le moins inquiétantes : 25% des amendements ont été jugés irrecevables suite à une interprétation très restrictive de ce qui relevait du "cavalier législatif" (pas de lien suffisant avec le texte). A cela s'ajoute la décision d'appliquer le temps législatif programmé et donc de limiter le débat en séance publique à 45 heures, ce qui n'augure rien de bon.

Le Réseau Action Climat et des acteurs pluriels de la société civile ont réagi à ce débat muselé par une lettre ouverte.  
Le climat mérite un vrai débat !

# CONSOMMER

---



## RÉGULATION DE LA PUBLICITÉ SUR LES PRODUITS POLLUANTS : 5% D'AMBITION CLIMATIQUE

Après 5h de débats sur l'article 4 qui acte l'interdiction de la publicité pour les énergies fossiles, seuls des amendements rédactionnels de la rapporteure Aurore Bergé ont été adoptés. Les députés, y compris de la majorité, ayant tenté de défendre des amendements demandant d'élargir l'interdiction à d'autres secteurs et produits très polluants (véhicules polluants, bouteilles plastiques, smartphones) ont été confrontés à un rejet systématique. La rapporteure a renvoyé systématiquement au rapport d'Arnaud Leroy et Agathe Bousquet dont les premières conclusions ont été présentées mardi 23 mars (après la fin de la commission, donc). Ce rapport répertorie les autorégulations non-contraignantes que les acteurs de la publicité souhaitent mettre en place, une méthode que le Réseau Action Climat juge inefficace et très insuffisante en l'absence de tout mécanisme de sanction.



## CONSIGNE POUR RÉEMPLOI DES EMBALLAGES : 10% D'AMBITION CLIMATIQUE

L'article 12 portant sur l'instauration d'une consigne pour réemploi des emballages a été débattu jusque tard dans la soirée du 11/03. Fait à saluer : des amendements ambitieux avaient été déposés par des députés de tous bords (LR, LFI, UDI, LREM). L'amendement de la députée Stéphanie Kerbarh (LREM) a permis d'intégrer l'avis de l'observatoire du réemploi et de la réutilisation (créé par la loi économie circulaire de 2019) dans la mise en place de la consigne pour réemploi du verre. D'un autre côté, aucune trajectoire concrète n'est ancrée et la réécriture de l'article par la rapporteure Aurore Bergé reste floue et sans réelle perspective, par l'utilisation de l'expression hypothétique « peuvent être mis en place » et la suppression du terme « généralisation ». Bilan mitigé : malgré ces micro-précisions, l'ambition de l'article reste largement insuffisante.

# PRODUIRE ET TRAVAILLER

---



## ECO RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES : 0% D'AMBITION CLIMATIQUE

Des députés de tous bords politiques ont déposé des amendements visant à demander

des engagements climatiques, contrôlables et sanctionnables aux grandes entreprises. Mais la totalité des amendements a été jugée irrecevable. Il s'agit désormais de s'assurer que le débat sur ce sujet essentiel puisse avoir lieu en séance publique. Alors qu'elles affichent régulièrement leur volonté de faire bouger les lignes, les entreprises du CAC40 sont encore sur une trajectoire qui nous conduit vers un réchauffement climatique de +3,5°C d'ici 2100, bien au-delà de l'objectif de +1,5°C inscrit dans l'Accord de Paris (voir le [rapport d'Oxfam](#)).



## EMPLOIS ET COMPÉTENCES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : 10% D'AMBITION CLIMATIQUE

Les 3 articles du chapitre «Adapter l'emploi à la transition écologique» ont été discutés vendredi 12 mars. Aucun changement majeur n'a été voté.

Des amendements ont été votés pour renforcer les ressources d'expertise du comité social et économique (CSE) de l'entreprise en matière environnementale et intégrer une information continue des salariés et des entreprises aux impacts environnementaux du numérique. Les amendements ambitieux souhaitant renforcer l'accompagnement des salariés concernés par les reconversions professionnelles ont été rejetés ou jugés irrecevables. Ils ont été portés par les groupes : Gauche démocrate et républicaine, Socialistes et apparentés, la France insoumise, et par les Non inscrits.

## SE DÉPLACER



## DÉVELOPPEMENT DU FERROVIAIRE : 10% D'AMBITION CLIMATIQUE

Malgré une forte mobilisation des députés, la quasi totalité des amendements en faveur du transport ferroviaire ont été jugés irrecevables. Limitant de facto la possibilité de discussions sur cet enjeu pourtant essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports. Il aura fallu attendre plus tard que minuit dans la nuit de samedi à dimanche 14 mars pour qu'un semblant d'échange sur le transport ferroviaire ait lieu en commission spéciale. A cette occasion, la ministre Barbara Pompili a assuré que le rapport sur la relance des trains de nuit et de jour (rapport T.E.T) serait remis "dans les prochaines semaines" au Parlement. La publication de ce rapport pourrait être l'occasion d'une véritable discussion lors de l'examen du projet de loi en séance publique. A condition qu'il soit remis dans les temps.



## PRÊT À TAUX ZÉRO POUR LES VÉHICULES PEU POLLUANTS : 20% D'AMBITION CLIMATIQUE

Absent du projet de loi initial, plusieurs amendements ambitieux avaient été déposés par des députés de tous bords (LREM, PS, GDR, NI) pour créer un prêt à taux zéro mobilités garanti par l'Etat. La discussion sur l'accompagnement des ménages les plus modestes dans l'acquisition d'un véhicule moins polluant a malheureusement tourné court puisque tous les amendements ont été rejetés après un double avis défavorable du rapporteur thématique Jean-Marc Zulesi et de la ministre Barbara Pompili. Le Gouvernement campe sur sa position et se satisfait de l'ouverture du dispositif de microcrédit à la mobilité malgré ses nombreuses limites : déploiement laissé à l'appréciation des établissements de crédit, taux d'intérêt élevés, peu de ménages concernés, mauvaise articulation avec l'ensemble des aides à l'achat, absence d'accompagnement, ciblé uniquement sur l'acquisition d'une nouvelle voiture. A noter qu'à peine 10 minutes ont été consacrées à cet enjeu d'accompagnement social, en lien notamment avec le déploiement des zones à faibles émissions. Plus tard dans la soirée, plus d'1h30 de discussion ont été consacrées à la seule question de l'accès des véhicules de collection aux zones à faibles émissions...



## RÉDUIRE L'IMPACT CLIMATIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN : 10% D'AMBITION CLIMATIQUE

Tous les amendements demandant à renforcer l'ambition du texte ont été rejetés après avis défavorable du Ministre Jean Baptiste Djebbari et du rapporteur Jean Marc Zulesi. En l'état le texte ne prévoit qu'un rapport sur la fiscalité du secteur aérien en 2025, la fermeture théorique des lignes aériennes dont le temps de trajet est inférieur à 2H30 en train, avec l'exonération des passagers en correspondance. Comme l'a justement fait remarquer Delphine Batho, le fort taux de correspondance sur ces lignes laisse présager que seule la connexion Orly Bordeaux sera réellement fermée, déjà annoncée par Air France au printemps. Le Gouvernement n'a pas apporté de réponse sur cette question.

Aucune disposition stricte sur les extensions d'aéroports n'a non plus été prise, les amendements portés par les socialistes, des députés de la majorité, de la France insoumise et du groupe EDS ayant été rejetés.



## FIN DE VENTE DES VÉHICULES THERMIQUES : 10% D'AMBITION CLIMATIQUE

Les amendements ambitieux sur la fin de vente des véhicules thermiques ont été peu débattus et n'ont pas pu être votés du fait d'un amendement de dernière minute du rapporteur Jean Marc Zulesi. Pourtant, de nombreux députés y compris de la majorité souhaitent avancer la date de fin de vente : Jean Luc Fugit, Jean-Charles Colas-Roy, Gérard Leseul ou encore Delphine Batho. Les amendements sur le renforcement du malus au poids ont aussi été rejetés du fait de l'avis défavorable de la Ministre Barbara Pompili et du rapporteur Jean Marc Zulesi, alors même que celui-ci avait porté un amendement plus ambitieux sur le même sujet en Projet de loi de finances.



## TRANSPORT ROUTIER : 15% D'AMBITION CLIMATIQUE

Sur la sortie des avantages fiscaux pour le transport routier de marchandises, le texte mentionne l'objectif de supprimer les exonérations fiscales du gazole routier d'ici à 2030 (environ 16 cts/L), avec un accompagnement à la transition énergétique du secteur du transport routier. Des conditions et délais sont imposés, qui remettent à un futur lointain et incertain la suppression de ces avantages fiscaux : après 2022, le gouvernement proposera un rapport sur une trajectoire de suppression des exonérations, sur la convergence de la fiscalité énergétique au niveau européen, et sur l'offre de véhicules lourds à motorisation alternative au gazole fossile. Le calendrier précis de mise en œuvre proposé par les 150 citoyens n'est pas pris en compte. Les amendements demandant la reprise de la proposition des citoyens ont tous été rejetés après avis défavorable du Gouvernement et du rapporteur thématique Jean-Marc Zulesi.

# SE LOGER

---



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : 10% D'AMBITION CLIMATIQUE

L'obligation de rénovation globale manque toujours à l'appel dans le projet de loi, une mesure pourtant indispensable pour atteindre les objectifs que la France s'est fixés. En outre, le Gouvernement a même dégradé l'ambition en matière de rénovation énergétique lors de la Commission spéciale. En effet, selon l'amendement adopté de Mickaël Nogal, si un logement est classé C au diagnostic de performance énergétique suite à une rénovation celle-ci pourra être qualifiée de rénovation "performante". Cela ne correspond ni à la définition de l'ADEME ni aux enjeux climatiques. Sur les moyens alloués à la rénovation, toutes les discussions ont été reportées à la plénière et surtout au PLF, suite à la mission Sichel dont le rapport a été remis le 17 mars. Tous les groupes s'accordent sur la nécessité de booster les moyens financiers et l'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique : le gouvernement a été moins disant que la gauche, mais aussi que des députés LR et de sa propre majorité LREM et Modem. Ces derniers ont vu tous leurs amendements rejetés.



## LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS / MORATOIRE SUR LES ENTREPÔTS DE E-COMMERCE : 15% D'AMBITION CLIMATIQUE

L'amendement adopté du rapporteur Lionel Causse adopté a pour conséquence d'assouplir encore plus le moratoire partiel sur les zones commerciales. La surface de 10 000m<sup>2</sup> déclenchant exemption est bien trop élevée. 80% des projets se trouvent en dessous de ce seuil, la moyenne des surfaces commerciales en 2019 était de 2000 m<sup>2</sup>. Ainsi il sera toujours possible d'obtenir plusieurs dérogations pour des unités commerciales de moins de 10 000m<sup>2</sup> et les accumuler pour faire un centre commercial de plus de 10 000m<sup>2</sup> sur terres agricoles. En introduisant des critères d'exemptions non cumulatifs et laxistes, l'amendement de M. Causse aggrave considérablement ce risque. Il n'y aura plus de moratoire sur les zones commerciales artificialisant des terres si cette rédaction entre en vigueur. Par ailleurs, l'approche prise par le Gouvernement et le rapporteur est excessivement limitée : à aucun moment l'article ne cherche à provoquer des effets collatéraux positifs sur les emplois dans le commerce alors que le taux de vacance de centre ville est déjà de 12% et ne cesse d'augmenter et celui dans les centres commerciaux existants de 8%.

# SE NOURRIR



## INTERDICTION DES ÉLEVAGES LES PLUS POLLUANTS : 0% D'AMBITION CLIMATIQUE

Malgré le fait que le sujet de l'interdiction des élevages les plus industriels ait suscité une adhésion de la part d'un spectre large de députés (LREM, Libertés et territoires, LR, LFI, Non inscrits...), l'ensemble des amendements déposés sur le sujet ont été déclarés irrecevables, ce qui a empêché tout débat sur la question en Commission.



## MENUS VÉGÉTARIENS DANS LES CANTINES : 5% D'AMBITION CLIMATIQUE

Pas d'avancée notable sur la présence de plus de menus végétariens en restauration collective : la rapporteure Célia de Lavergne a demandé à ce que les amendements LREM soient discutés en plénière seulement, pour attendre les résultats de l'expérimentation d'EGALim. Un changement des mentalités est cependant à noter : la plupart des députés sont d'accord pour dire qu'il faut laisser la liberté de choisir. En revanche, les réticences restent immenses face aux menus végétariens qui seraient servis en menus uniques. Un amendement assez vague a été voté pour que le gouvernement accompagne les collectivités afin de former les personnels concernés à la préparation d'alternatives végétales. Le ministre Denormandie s'est quant à lui engagé à rendre le rapport sur les possibilités d'instaurer une obligation d'affichage dans les menus des cantines publiques de la provenance, de la nature et de la manière dont sont préparés les repas (composition, frais ou surgelé, etc.) d'ici la séance plénière.



## SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE : 20% D'AMBITION CLIMATIQUE

Sur la question de la solidarité alimentaire, la quasi-totalité des amendements permettant d'enrichir le texte et d'ouvrir les débats sur ces enjeux ont été rejetés. Ce fut le cas d'un amendement du groupe socialiste demandant un rapport au gouvernement sur la création de "Territoires Zéro Faim", et de deux amendements de Sandrine Le Feur (LREM) demandant un rapport et une concertation sur les enjeux de la mise en place d'un système de sécurité sociale alimentaire. Le seul amendement adopté sur le sujet est celui de Mounir Mahjoubi, cosigné par l'ensemble du groupe LREM, qui commande au gouvernement deux rapports sur le "chèque alimentation durable", qui fait encore l'objet d'arbitrages interministériels. Cet amendement a le mérite d'inscrire dans le texte la question de la lutte contre la précarité alimentaire.



## REDEVANCE SUR LES ENGRAIS AZOTÉS : 5% D'AMBITION CLIMATIQUE

Sur la question des engrais azotés, les débats se sont déroulés en accéléré. Les seuls amendements adoptés ont été ceux portés par la rapporteure Célia de Lavergne (qui a prôné de fausses solutions comme l'agriculture de précision), ainsi que celui de Jean-Luc Fugit proposant de flécher les recettes d'une éventuelle redevance à l'agroécologie. Aucun amendement pour ancrer la redevance que le Réseau Action Climat réclame, simplement:

- un rapport d'étude de la redevance prévu dans l'année suivant l'adoption de la loi
- un rapport annuel pour évaluer où en est la France par rapport à ses objectifs annualisés de réduction de protoxyde d'azote et d'ammoniac. Ce dernier point a le mérite d'empêcher d'enterrer le débat sur les engrais chimiques après l'adoption de la loi.

# CONTACTS PRESSE

## RÉSEAU ACTION CLIMAT

Meike Fink

Responsable Transition climatique juste

[meike.fink@reseauactionclimat.org](mailto:meike.fink@reseauactionclimat.org)

06 42 28 45 40

## AMIS DE LA TERRE

Manon Castagné

Chargée de campagne Agriculture

[manon.castagne@amisdelaterre.org](mailto:manon.castagne@amisdelaterre.org)

07 80 96 90 52

## NOTRE AFFAIRE A TOUS

Chloé Gerbier

Juriste de l'association

[gerbierchloe@gmail.com](mailto:gerbierchloe@gmail.com)

06 46 43 55 09

## OXFAM

Alexandre Poidatz

Chargé de plaidoyer Finance et Climat

[apoidatz@oxfamfrance.org](mailto:apoidatz@oxfamfrance.org)

06 85 26 37 18

## ZERO WASTE FRANCE

Moïra Tourneur

Responsable du plaidoyer

[moira@zerowaste-france.org](mailto:moira@zerowaste-france.org)

06 50 37 21 65

## CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Etienne Charbit

Responsable de projets Efficacité énergétique

[etienne.charbit@cler.org](mailto:etienne.charbit@cler.org)

01 55 86 80 06

## GREENPEACE FRANCE

Guillaume Lickel

Chargée de communication

[glickel@greenpeace.org](mailto:glickel@greenpeace.org)

06 73 89 48 90

## WWF FRANCE

Marielle Chaumien

Responsable média

[mchaumien@wwf.fr](mailto:mchaumien@wwf.fr)

06 15 39 24 95

## FNH

Samuel Leré

Responsable Plaidoyer

[s.lere@fnh.org](mailto:s.lere@fnh.org)

06 87 41 16 03

## FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Manon Laudy

Responsable des relations presse

[manon.laudy@fne.asso.fr](mailto:manon.laudy@fne.asso.fr)

06 07 69 27 10

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique



**réseau  
action  
climat** france